



MISE À JOUR CORPORATIVE

(Montréal, 18 août 2016) Redevances Aurifères Osisko Ltée (TSX : OR et NYSE : OR) (« Osisko » ou la « Société ») annonce que messieurs John Burzynski, vice-président principal, développement des affaires, et Robert Wares, géologue en chef, ont démissionné de leur poste de haute direction respectif au sein de Redevances Aurifères Osisko Ltée, prenant effet le 31 août 2016 et dans le but de concentrer leurs efforts sur Minière Osisko inc. (« Minière Osisko »).

Sean Roosen, président du conseil d'administration et chef de la direction, a commenté : « Au cours de la dernière année, John et Bob ont contribué à recréer Minière Osisko et à la positionner en tant que solide société de développement aurifère émergente détentrice de projets d'exploration avancés au Québec et en Ontario. En tant que membres fondateurs clés d'Osisko Exploration Ltée en 2003, durant son évolution vers Corporation Minière Osisko grâce à la découverte, la définition, le financement, la construction et la mise en service de la mine aurifère de calibre mondial Canadian Malartic, ils possèdent l'expérience complète et la feuille de route nécessaires afin de créer de la valeur importante pour les actionnaires, ayant contribué à faire évoluer Osisko Exploration Ltée de ses débuts modestes jusqu'à sa vente éventuelle pour la somme de 4,1 milliards de dollars. Leur objectif est de répéter ce succès avec Minière Osisko Inc., une société dans laquelle Redevances Aurifères Osisko détient une prise de participation de 16 % ainsi que des redevances sur les propriétés clés. »

M. Burzynski demeurera administrateur de Redevances Aurifères Osisko Ltée.

À propos de Redevances Aurifères Osisko Ltée

Redevances Aurifères Osisko est une société de redevances intermédiaire de métaux précieux axée sur les Amériques ayant débuté ses activités en juin 2014. La Société détient 52 redevances, incluant une redevance de 5 % NSR sur la mine Canadian Malartic (Canada) et une redevance de 2,0-3,5 % NSR sur la mine Éléonore (Canada). En plus de ses droits de redevances, Osisko détient un portefeuille d'investissements. La Société maintient une solide position financière, avec des liquidités de 425 millions \$ en date du 30 juin 2016, et a distribué des dividendes à ses actionnaires au cours des sept derniers trimestres.

Le siège social d'Osisko est situé au 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal, Québec, H3B 2S2.

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué contient certains énoncés prospectifs à l'égard d'Osisko. Compte tenu de leur nature, ces énoncés prospectifs obligent la Société à faire certaines hypothèses et comportent nécessairement des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus ou attendus. Des mots tels que « peut », « serait de nature à », « sera », « serait », « pourrait », « s'attend à », « croit », « prévoit », « anticipe », « à l'intention de », « évalue », « estime », « continue », ou leur forme négative ou toute autre terminologie semblable, ainsi que les termes habituellement utilisés au futur et au conditionnel, identifient des énoncés prospectifs. L'information contenue dans les énoncés prospectifs est fondée sur des facteurs ou des hypothèses importants ayant permis de tirer une conclusion ou d'effectuer une prévision ou une projection. La Société considère les facteurs et hypothèses comme étant raisonnables compte tenu de l'information disponible, mais elle met le lecteur en garde, à l'égard d'événements futurs dont plusieurs sont hors du contrôle de la Société, que ces facteurs et hypothèses pourraient se révéler inexacts puisqu'ils sont soumis à des risques et à des incertitudes qui touchent la Société et ses activités.

Ces facteurs sont discutés plus en détails dans la notice annuelle de Redevances Aurifères Osisko Ltée déposée sur SEDAR et EDGAR, et qui fournit d'autres hypothèses générales en lien avec ces énoncés. Ces énoncés sont établis en date du présent communiqué de presse. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par la loi.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Redevances Aurifères Osisko :

Joseph de la Plante
Vice-président, développement corporatif
Tél. (514) 940-0670
jdelaplante@osiskogr.com